

Bilan de la mise en œuvre du Sdage par les Sage

- Pourquoi un bilan ?
- Les axes de travail validés
- Ce qui existe déjà
- Les axes de travail à approfondir ensemble

Pourquoi un bilan

- Une demande des membres de la commission planification
- Justifiée par :
 - Politique des Sage = place importante sur le bassin Loire-Bretagne
 - Sdage : renforcement du rôle des CLE et du principe de subsidiarité
 - Cde Env : Compatibilité Sage/Sdage
- Pérennisation de cette politique sur le bassin

Ce qui existe déjà

- Rapport annuel d'activité des CLE : *données non exploitables*
- Courrier concernant la prise en compte des avis du CB par les Sage mis en œuvre
- Tableau de bord des Sage : projet d'indicateurs communs

Propositions d'axes de travail

- Contenu du bilan
- Modalités de restitution

- Cf projet d'indicateurs communs de tableau de bord de 2012 :
 - ✓ Nombre restreint
 - ✓ 3 catégories :
 - ✓ L'atteinte du bon état des eaux
 - ✓ La mise en œuvre des dispositions du Sdage s'imposant aux Sage
 - ✓ Les CT et leur cohérence avec les enjeux du territoire
- Proposition, suivi :
 - ✓ indicateurs sur les dispositions conditionnelles (exemple : taux de fractionnement) ?
 - ✓ ...

Modalités et fréquences de restitution

Option 1

- ✓ 1 fois tous les 3 ans ??
- ✓ Réunion conjointe des membres de la commission planification et des présidents de CLE
- ✓ Témoignages de présidents de CLE sur une thématique, tour de table
- ✓ Restitution du tableau de bord

Option 2

- ✓ Témoignage régulier de présidents de CLE lors de commissions planification (*exemple : 15min de présentation/15min d'échange*)
- ✓ Restitution annuelle du tableau de bord en commission planification

Option 3

- ✓?